

Présidence**Vice-Présidence CA**

Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****14 avril 2023****Délibération n°CA-2022-86**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 33 votants, dont 10 membres représentés.

Modification de l'article 21 des statuts de l'URN

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu les statuts de l'URN
- Vu les statuts du services général de l'Institut T.URN
- Vu la décision du conseil d'administration de l'URN du 9 décembre 2022
- Vu la note annexe

Approbation de la modification de l'article 21 des statuts de l'URN

Pour	31
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve la modification de l'article 21 des statuts de l'URN.

Fait à Rouen, le 14 avril 2023

Le président de l'Université de Rouen
Normandie
Laurent YON